

Réf de l'action : ECF B054.PR indice 2 du 30/09/25

**OBJECTIFS
PROFESSIONNELS**

**Être capable d'effectuer des travaux sur des réseaux,
conformément aux réglementations relatives à la réforme anti-
endommagement.
Au terme de cette formation, le stagiaire aura acquis les
connaissances théoriques nécessaires pour passer l'examen
QCM-IPR "concepteur" dans de bonnes conditions.**

MÉTIERS ET DÉBOUCHÉS

- La formation a un rôle essentiel dans la maîtrise des travaux anti-endommagement des réseaux dans le respect de la réglementation en vigueur.
- La formation est un complément qui ouvre sur des métiers tels que :
 - Assistance, Maîtrise d'ouvrage, bureau d'études,...
- Equivalences, passerelles, débouchés : sans objet.

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne travaillant à proximité de réseaux enterrés, aériens et/ou subaquatiques,
- "Concepteurs" : personnels intervenant pour le compte d'un responsable de projet, chargés notamment d'effectuer les déclarations de projet de travaux (DT) (maître d'œuvre),
- Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter. Une analyse de vos besoins spécifiques sera réalisée. Nous vous invitons à nous faire parvenir toute demande d'aménagement ou de compensation lors de votre inscription. Nous vous mettrons en relation avec notre réseau d'acteurs du champ du handicap le cas échéant.

PRÉREQUIS

- Comprendre et lire le français,

AVERTISSEMENT

- L'attestation de compétences délivrée par le centre de formation suite à l'examen DT-DICT ne suffit pas à répondre aux obligations réglementaires. L'employeur doit délivrer une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (A.I.P.R), conditionnée en outre à l'estimation que celui-ci fait de la compétence de la personne concernée,
- L'employeur peut délivrer l'A.I.P.R. à tout salarié sans devoir le soumettre à l'examen DT-DICT si ce dernier est détenteur d'un CACES® intégrant l'IPR ou est titulaire d'un certificat, diplôme ou titre de qualification professionnelle de niveau 7 à 3 inscrits au RNCP datant de moins de cinq ans, correspondant aux types d'activités exercées,

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Avoir satisfait aux prérequis,
- Modalités d'inscription : merci de contacter notre agence par téléphone ou mail. Plus d'informations sur notre site internet ecf.asso.fr.
- 14 jours à compter de la demande de renseignements du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel

PROGRAMME / CONTENU

Fiche descriptive (ECF.FP.A.004 indice 08) annexée au devis, contrat ou à la convention de formation professionnelle

MENDIBOURE FORMATION
BAYONNE
Tél : 0559555055
Email : contact@mendiboure-formation.fr



FORMATION ANTI-ENDOMMAGEMENT DES RESEAUX & EXAMEN DT- DICT CONCEPTEUR

Etabli en référence du référentiel de compétences, de l'annexe 5 de l'arrêté du 15/02/2012 modifié :

- Présentation, contexte, objectifs,
- Identifier les rôles, les missions et les responsabilités de chacun dans l'organisation et le suivi de chantier, en lien avec la présence des réseaux ;
- Analyser les risques liés aux réseaux existants et à construire et définir et adapter les mesures de prévention ;
- Connaître le rôle du responsable de projet pour la préparation des projets de travaux (investigations complémentaires ou clauses du marché pour l'encadrement des travaux en zone d'incertitude, clauses du marché prévoyant l'absence de préjudice pour les entreprises dans certaines circonstances, marquage-piquetage) ;
- Respecter et appliquer les procédures de prévention en amont du chantier (rédaction du PPSPS, plan de prévention, DT, DICT, demande de mise hors tension, distances de sécurité...);
- Sensibiliser, informer, transmettre les instructions à l'encadrement de chantier ;
- Renseigner un constat contradictoire d'anomalie ou de dommage ;
- Gérer les aléas de chantiers en cas de dangers liés à la découverte de réseaux (ordre d'arrêt et de reprise de chantier).

MOYENS HUMAINS

- Enseignants qualifiés et référencés ECF,
- Testeur appartenant à un centre d'examen agréé par le ministère chargé de la sécurité industrielle (DREAL, ou DRIEE) exerçant sous le couvert d'un formateur du centre.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire et les personnes en situation de handicap : merci de contacter notre agence.

METHODE ET MOYENS MOBILISÉS

- Méthodes pédagogiques multiples actives et expositives.
- Salle de cours équipées de moyens multimédias,
- Ressources pédagogiques de la formation remis aux stagiaires.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par un état de présence par demi-journée et confirmé par le formateur
- Modalités de suivi de la formation :
 - Evaluations de compétences réalisées en cours de formation permettent au candidat de se situer par rapport aux attendus de la formation et se familiariser avec les modalités d'évaluation.
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.
- Modalités d'évaluation finale :
 - QCM DT-DICT réalisé en fin de formation, sur la plateforme nationale d'examen gérée par le ministère de la transition écologique,
 - Il comporte 40 questions. Pour chacune : 4 réponses sont proposées. Une est seule correcte (+2 pts), deux sont erronées (-1 à -5 pts) et une est proposé par défaut "Je ne sais pas" (0 pt),
 - Il faut obtenir au moins 48 points /80,
 - Le candidat n'est autorisé à utiliser aucun support pendant l'examen.

SANCTION VISÉE

- Attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux, prise en application de l'article R554-31 du code de l'environnement et des articles 21 et 22 de l'arrêté d'application du 15 février 2012 modifié.
- L'attestation est valable 5 ans à compter de la date de réussite à l'examen.
- Une Attestation d'échec est délivrée si le cas se présente.
- Attestation de fin de formation.
- Formation non certifiée
- Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

Fiche descriptive (ECF.FP.A.004 indice 08) annexée au devis, contrat ou à la convention de formation professionnelle

MENDIBOURE FORMATION
BAYONNE
Tél : 0559555055
Email : contact@mendiboure-formation.fr



- Merci de contacter notre agence par téléphone ou mail.

DURÉE DE LA FORMATION

- Durée : 7h (6h de formation + 1h d'examen).

TARIFS ET MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Merci de contacter notre agence par téléphone ou mail.